

Indemnité kilométrique vélo - IKV

Attestation sur l'honneur pour mise en paiement en 2020

(à compléter par l'agent concerné et à conserver dans son dossier de proximité)

concernant la prise en charge de tout ou partie des frais engagés correspondant aux **déplacements effectués par les agents publics à vélo ou à vélo à assistance électrique** entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail

Je, soussigné(e), (*Civilité, Nom, Prénom*)

né(e) le

grade

en fonction à (*nom du service*).....

atteste sur l'honneur utiliser mon vélo pour me rendre sur mon lieu de travail le matin

(*adresse professionnelle*)

et pour rejoindre mon domicile le soir, et ce sans changement par rapport à ma situation en 2019.

(*adresse personnelle*)

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Date :

Signature

Textes de référence :

Décret n°2016-1184 du 31 août 2016 instituant à titre expérimental une prise en charge de l'indemnité kilométrique vélo (IKV)

Décret n°2018-716 du 3 août 2018 portant prolongation de l'expérimentation

Décret n°2019-1520 du 30 décembre 2019 portant prolongation de l'expérimentation jusqu'au 30 juin 2020

Note de gestion MEEM du 24 octobre 2016